

L'EURL

ANNEXE 1 : DECISION DE NOMINATION DU PREMIER GERANT

Le soussigné,

Monsieur Joachim PAVIOT

né le 18/09/1971

demeurant 1 rue des Pins 35520 MONTREUIL LE GAST

de nationalité Française

agissant en qualité d'associé unique de la société :

société à responsabilité limitée au capital de 7500 euros

dont le siège social est fixé 7 Quai Ile et Rance 35000 RENNES

déclare, conformément à l'article 11 des statuts, exercer les fonctions de premier gérant de la société qu'il a décidé de constituer.

Fait à Rennes

Le 21/10/2011



Monsieur Joachim Paviot

En quatre originaux dont un pour l'enregistrement, deux pour le dépôt au greffe et un pour le dépôt au siège social.